

Un anniversaire : les vingt-cinq ans du "Frauenbund" bernois

Autor(en): **M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 688

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ses auditrices, elle rappela le grand devoir des femmes. Après la précédente guerre déjà, le pasteur Vallotton avait mis son espoir dans la femme pour qu'elle impose aux hommes une ère de paix et de sécurité; et M^{lle} Monod se demande si nous avons répondu à cet espoir. « Femmes, qu'avons-nous fait? Nous sommes-nous opposées de toutes nos forces à cette dernière guerre? Nous sommes-nous élancées au péril de notre vie entre les combattants pour les séparer?... Force nous est de reconnaître que nous avons manqué à notre devoir?... » Elle conclut en disant qu'il est temps de nous unir pour empêcher que de telles catastrophes se renouvellent.

De retour dans la salle du Grand Conseil, nous entendimes tout d'abord un exposé d'une haute élévation de pensée de M^{me} Lux Guyer architecte: *Comment bâtir pour satisfaire la femme?* Elle déplore la laideur des maisons de chez nous construites sans réflexion et non adaptées à la région. Seuls les détails sont étudiés et les questions fondamentales sont laissées de côté. Il en résulte une négligence et même un mépris des valeurs de l'esprit, causés par le mécanisme de la construction et de l'industrialisation de l'architecture. En Angleterre les cités-jardins ont évité cet écueil. La même carence se remarque dans la recherche du bien-être des habitants. Et pourtant... « les suites fâcheuses de logements insuffisants sont pour le moins aussi graves qu'une nourriture insuffisante... » A l'intérieur de ces maisons le mobilier accuse la même absence du sens de l'espace et des valeurs de l'esprit. Il n'y a pas de relation entre le paysage et la maison, entre la maison et le mobilier, entre le mobilier et les habitants. Les femmes ont une grande tâche pour rétablir les valeurs spirituelles au détriment du matérialisme, aussi dans la construction dont le problème capital touche à la vie même et à ses relations les plus profondes.

Pour terminer magistralement ce Congrès M. J. Secretan, professeur à l'Université de Lausanne, monta à la tribune et nous parla de l'Unité de la paix ou la Paix indivisible. Il fit tout d'abord remarquer que sa manière d'être féministe, c'est son étonnement de la profonde inconscience des femmes de leur rôle et leur refus de le remplir. A notre époque, toutes les femmes doivent avoir conscience de leur tâche.

M. Secretan donna ensuite l'explication de sa conception de la paix: la paix indivisible, parce qu'elle dépend de la création de trois sortes d'institutions: les institutions de justice, les institutions politiques et les institutions sociales et économique. Pour qu'une paix soit stable, il faut qu'elle ait trouvé une solution à chacun de ces problèmes, car toutes les institutions qui ne règlent qu'un de ces points sont partielles. La paix par les juges est insuffisante et elle a échoué. Si l'illusion qu'elle pouvait suffire à pu s'implanter, c'est qu'on n'était pas encore arrivé à considérer la guerre comme un crime; on s'occupa plutôt de l'humaniser, d'instaurer un droit de la guerre. Or guerre et droit ne se concilient pas. Mais on n'avait pas encore fait l'expérience de la guerre totale. Même le pacte de la S. d. N. n'a pas complètement éliminé la guerre. La paix sociale a une influence certaine sur la paix internationale; l'insécurité sociale et l'anxiété qu'elle provo-

quent a été une des causes de la guerre qui finit. Cela explique l'idée d'une paix indivisible fondée sur une conception totale de la vie internationale: production, consommation de cette production par toutes les couches de la société et moyens de paiement dont les peuples disposent pour absorber cette production.

Quelles sont les réponses des nations unies à ces problèmes? Leur projet de paix maintient le principe de la paix par les juges: ici rien s'est changé. Mais il prévoit un Conseil de sécurité indépendant de l'Assemblée des nations et chargé de désigner les agresseurs. Car il entend avant tout instaurer la sécurité. Mais que se passera-t-il lorsque des conflits éclateront entre les puissances siégeant au sein de ce Conseil? Le plan ne prévoit rien pour ce cas.

Les réponses que peut donner la Suisse à ces problèmes sont simples; tant qu'il s'agit de la paix par les juges, nous ne pouvons qu'approuver. La paix sociale est également une de nos aspirations. Le seul problème difficile à résoudre est celui de la neutralité. Aucun pays ne peut survivre si son existence n'est pas fidèle à un certain nombre de principes. Dans le cadre de ces principes, nous pouvons répondre aux conditions nouvelles qui se posent à nous. En conclusions, M. Secretan estime qu'il ne faut pas désespérer, bien que la situation soit inquiétante, car il existe entre les auteurs du projet de paix et nous une communauté d'inspiration: c'est le droit pour les êtres humains de poursuivre leurs progrès matériels et spirituels dans la liberté et la dignité. Et si nous sommes d'accord sur les principes, nous nous entendons toujours sur les moyens de les appliquer.

Pour clore dignement cette Assemblée, des excursions furent organisées dans les environs de Lausanne et les délégués purent se détendre en appréciant la fraîcheur du lac et la paix de la campagne vaudoise. Nul doute que toutes auront rapporté chez elles une bonne dose d'enthousiasme et de courage qui leur sera utile pour commencer la grande lutte qui nous attend.

M. C.-B.

Un anniversaire

Les vingt-cinq ans du «Frauenbund» bernois

Le 2 juin dernier, les Sociétés féminines, non seulement de la ville fédérale, mais de tout le canton étaient en fête: n'était-ce pas l'anniversaire des cinq lustres de la création de cette puissante organisation fédérative, qui a pris sa place, une place importante, dans la vie de tant de femmes, et dont l'activité est si grande et si féconde?

C'est de l'une des nôtres entre autres, une s'fragiste M^{me} A. Leuch — et le fait n'a rien pour nous étonner, car partout et toujours, on trouve les suffragistes à la brèche des initiatives nouvelles et des entreprises heureuses, — qu'est parti, avec le concours d'autres pionnières, l'élan de grouper les nombreuses Sociétés féminines bernoises en un faisceau, dont l'activité, ainsi coordonnée, permettrait des résultats plus déci-

de la fin du XIX^{me} siècle, comme Francinet. Dans le désarroi d'impressions aussi contradictoires le lecteur a grand peine à attacher chacun des textes présentés aux valeurs qu'il devrait illustrer. *Domaine russe* n'est sans doute pas sans intérêt, mais élaboré avec plus de soin, il eût été un ouvrage capital de notre époque.

Marianne GAGNEBIN.

Dr. W. Boven: *Saveurs*. Edit. La Baconnière. Boudry. Prix: 6 fr. 60, br.

M. Boven est un gourmand cela ne fait pas de doute. Il est gourmand comme d'autres sont visuels, c'est pourquoi, au lieu de nous imposer un point de vue, il préfère réveiller en nous le «goût» de la vie.

Ce goût se puise aux saveurs de tout ce qui existe, de tout ce qui peut en ce monde nous donner la joie de la dégustation. Comprenez bien qu'il s'agit des saveurs de toutes choses: non seulement de celles des perceptions matérielles, mais de ces goûts particuliers qu'éveillent en nous le mouvement et le repos, l'activité et l'indolence, le travail et la rêverie, l'ignorance et le savoir, l'absence et la présence, la justice et l'inégalité, la force et la faiblesse, le bien et le mal, l'amour et la haine, l'observation des caractères ainsi que toutes les incroyables beautés de la nature et de l'âme humaine.

En somme, ce livre est-il un livre au sens habituel du mot? Peut-on le considérer comme un simple recueil de recettes pour bien vivre?

Il me semble qu'il représente autre chose. M. Boven ne se contente pas d'être pour nous le Brillat-Savarin de toutes les nourritures terrestres. C'est un médecin, ne l'oublions pas. Je

vaient pas selon leur idéal», jugement d'une vérité indiscutable.

Cependant, affirme-t-il, le principe de la coopération internationale reste intact, il est la condition même du nouvel équilibre européen. Ici, l'auteur étudie les perspectives de reconstruction du monde (Charte de l'Atlantique, constitution des grands blocs politiques) toutes fondées sur le principe démocratique, sur la régénération des hommes autant que des institutions.

L'analyse qu'il donne de la politique, conçue comme une science, un art et une philosophie, sa définition de l'homme d'Etat, son extrême intérêt.

Ce livre, si riche en considérations originales, se clôt sur un pressant appel adressé aux hommes de valeur, aux intellectuels, afin qu'ils se vouent à la politique, pour la relever et donner des chefs aux démocraties. Car la démocratie est le régime de l'avenir, et de grandes tâches l'attendent.

Marg. MAIRE.

Domaine russe. Textes de la littérature soviétique (Editions des Trois Collines, Genève-Paris).

Les textes qui composent *Domaine russe* constituent moins un véritable domaine qu'un tas de tous petits échantillons récoltés sur ce terrain. Sans doute, ces échantillons sont très caractéristiques, mais comment les interpréter, les grouper, les doser, et en tirer une idée d'ensemble, sans être guidés par une étude synthétique du mouvement littéraire qui s'est dessiné en Russie depuis la Révolution, et ce mouvement qui représente à la fois des tendances toutes nouvelles et l'héritage d'une puissante floraison littéraire antérieure à lui?

Quelques bons ouvrages parus récemment en librairie :

BAUDOUIN, Charles. Introduction à l'analyse des rêves.	Fr. 7.50
FERRIÈRE, Adolphe. Maisons d'enfants de l'après-guerre.	> 3.75
HUGUENIN, Elisabeth. L'éducation de la femme.	> 3.75
MORF, Gustave. Eléments de psychologie.	> 6.—
CORBAZ, A. Madame Necker.	> 6.—
JAKUES-DALCROZE, E. La musique et nous. Notes sur notre double vie.	> 6.—

et que vous trouverez chez
NAVILLE & C^{ie}
Passage des Lions 5-7, rue Lévrier 1, place du Lac

sifs. Mais sans doute, cette initiative n'aurait pas pris corps si Berne n'avait pas eu le privilège de posséder une femme d'élite, une âme de flamme, un esprit supérieur, en la personne de celle dont on ne vénéra jamais assez le nom et le souvenir: Hélène de Mulinen. Dès les débuts, avant même les débuts, lors des premiers pourparlers et des premiers entretiens, l'appui d'Hélène de Mulinen fut assuré à la Fédération à créer, à laquelle, voyant clair et loin, elle proposa à plusieurs reprises, de ne pas se limiter aux groupements de la ville, mais de chercher à atteindre aussi les femmes de la campagne, dont le rôle dans ce vaste canton, à la fois agricole et industriel, est si important; mais ce ne fut qu'en 1928, que ce vœu fut réalisé, alors que la fondation officielle du *Frauenbund* (et l'on discuta longtemps avant de le baptiser de ce nom) date du 24 novembre 1919. Seize sociétés avaient contribué à le fonder, tandis que, au jour de cette fête anniversaire du 2 juin 1945, nous en comptons 140, dont 99 pour la campagne. C'est dire quelles ramifications profondes la nouvelle Fédération a lancées partout.

La place nous manque pour énumérer ici toute l'activité utile et intelligente du *Frauenbund* bernois, et nous renvoyons celles qui voudraient



Cliché Mouvement Féministe.

Mlle Rosa NEUENSCHWANDER

Membre fondateur et présidente actuelle du Frauenbund bernois.

plus de détails à la très jolie brochure d'anniversaire, illustrée de beaux portraits, qu'a éditée la Fédération. Questions d'éducation, aussi bien scolaire que ménagère ou professionnelle; œuvres sociales d'ordre divers, comme, par exemple le «Secours d'hiver» ou l'aide aux mères nécessiteuses, pour lesquelles les autorités n'ont jamais manqué de faire appel à elle, trop heureuses de trouver là des femmes compétentes et dévouées, qui leur facilitaient la tâche; aide encore à celles des Sociétés affiliées pour lesquelles un coup d'épaule arrive souvent au bon moment; cours sur des questions sociales; problèmes d'éducation civique, auxquels on peut rattacher le 11^{me} Congrès suisse des Intérêts féminins, qui eut lieu à Berne en 1921, alors que le *Frauenbund* était tout juste fondé; promotions civiques; expositions diverses; organisation de cycles de conférences; activités économiques, dans lesquelles il faut ranger l'exposition des arts et métiers de 1923, qui préféra la Saffa de 1928; lutte contre le chômage; relations entre la ville et la campagne, si nécessaires dans un canton comme celui-là; tâches nouvelles créées par la guerre, et desquelles le *Frauenbund* prit largement sa part; rapports avec les autorités; représentation dans diverses Commissions officielles — et nous en oublions certainement. Oui! nous oublions de parler des services inappréciables rendus par le secrétariat permanent — car comment une si vaste organisation pourrait-elle se passer d'un secrétariat permanent? (7, Place de la Gare), — comme des cuisines itinérantes, qui, à travers tout le canton, ont apporté une aide et des conseils à tant de ménages embarrassés par les difficultés de nourrir au mieux leur famille, malgré les restrictions; comme, dans un autre ordre d'idée du Bureau de consultations juridiques et enfin, de cette «Maison Pestalozzi», à Bolligen, pour jeunes filles arriérées, qui mériteraient un article à elle seule, et dont la visite, par une lumineuse journée d'automne, voici deux ans, nous a laissés un souvenir ineffaçable, bien que le temps nous ait toujours manqué pour le traduire en une description sur le papier...

On comprendra mieux, après cette énumération, moins forcément incomplète, pourquoi la fête du 2 juin dernier, fut une grande et belle fête. Jointe à l'Assemblée générale des représentantes des Sociétés affiliées, elles réunies à de très nombreuses déléguées, des invités, soit d'autres Féderations (plusieurs *Frauenzentralen* d'autres cantons s'étaient fait représenter telles celles de Zurich et d'Argovie), soit des autorités masculines telles que M. le Conseiller d'Etat Seematter, directeur de la police cantonale, et M. R. Minger, ancien conseiller fédéral. Il y eut naturellement des fleurs, beaucoup de fleurs, de la musique, des chœurs de jeunes filles, des discours forcément, parmi lesquels il faut citer ceux de M^{me} Jeannet-Nicolet (Lausanne), présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et de M^{me} Leuch, qui, profitant de ce que la cérémo-

Les fleurs ont leur langage

Les plus belles
Les plus fraîches

se trouvent chez **Hirt**

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

LINGERIE TROUSSEAUX RIDEAUX
CHEMISIERS LAYETTES

Buisson-Paisant s.a.

crois bien qu'il a composé son ouvrage comme un remède merveilleux, qu'il s'est ingénié à inventer pour les pauvres «neuras» qui peuplent notre monde décadent. Il s'agit d'un remède implicitement dédié à tous ceux et à toutes celles qui manquent d'appétit pour la vie. Peut-être n'est-ce pas au grand public qu'il faut le recommander mais aux médecins eux-mêmes, afin qu'ils le prescrivent à leurs malades; aux conseillers et conseillers spirituels, pour qu'ils le fassent lire à leurs protégés. Je pense même qu'il faut le doser avec soin, parfois même le contre-indiquer! Pour les lecteurs que leur nature incline à la jouissance, l'ouvrage de M. Boven n'est pas tout à fait sans danger. Il est si tonique que, de certains gourmets, il risque de faire des orgiaques, ou, qui sait? de les fatiguer, de les blaser à force de jouissances.

M. G.-M.

A la Société d'utilité publique des femmes suisses

Cette Société vient de tenir sa 57^{me} Assemblée générale annuelle dans la Maison des Congrès à Zurich; et comme chaque année, des centaines et des centaines de femmes y sont accourues de toutes les parties de la Suisse. L'Association suisse pour le Suffrage féminin réunira-t-elle jamais un pareil nombre de participantes? et atteindra-t-elle jamais une pareille popularité? cela paraît peu probable. Mais l'on peut cependant espérer que les années qui viennent verront toutes les femmes, qu'elles soient des « Gemeinnützigen » ou qu'elles appartiennent à une autre organisation, réclamer leur égalité politique avec les hommes comme chose toute naturelle, et tout spécialement celles qui, par leur pratique du travail social, ont éprouvé la nécessité pressante de la collaboration de la femme à la préparation des lois et à leur application. Devrons-nous continuer toujours à réparer les erreurs commises (par une législation essentiellement masculine? et ne devrions-nous pas, au contraire, être appelées dès le début à formuler des lois et des règlements sur des activités qui nous touchent de si près? telle est la conviction qui s'est maintenant répandue dans de nombreux milieux féminins suisses, même dans ceux où l'on ne semble pas discuter beaucoup de la question du vote des femmes en général.

Mais l'on n'a pas touché à Zurich, comme cela avait été le cas l'an dernier à Lucerne, ce principe-là. Ce fut une Assemblée générale annuelle, qui, selon les formes habituelles, prit acte du travail accompli, qui offrit à toutes les participantes un changement bienvenu dans leur vie quotidienne, et qui renforça en elles le sentiment de la valeur de tant d'activités féminines. Mme Mercier (Glaris), en tant que présidente centrale, et Mme Glättli, au nom du Bureau de la Section de Zurich qui avait charge d'hôtesse de tant de

visiteuses, saluèrent, au coup tapant de la demie de neuf heures, les participantes, et remercièrent la Municipalité, qui, si elle n'avait pas comme celle de Lausanne offert aux suffragettes un vin d'honneur, avait fait décorer les locaux par ses plus merveilleuses fleurs de l'été, M. Landolt, membre du Conseil de la Ville, prononçant en outre un discours pendant le banquet.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des rapports, rapport annuel du Comité, et rapport des Commissions. Car toutes, nous savons le travail accompli, que ce soit par le placement de réfugiées dans le travail ménager et par l'enseignement qui leur a été donné à cette occasion; que ce soit par la remise de diplômés aux anciennes aides de maison, ou encore par la collaboration de plusieurs organisations féminines, collaboration que l'on ne peut plus imaginer sans ce concours efficace et sans la direction de la présidente centrale. Le « fonds des fiancées » a pu apporter durant ce dernier exercice une aide spéciale à ses bénéficiaires; l'aide aux populations montagnardes a organisé des cours pour la confection de berceaux et s'est occupée de la création de places de jeux. Le diplôme de l'Ecole de gardes-malades de Zurich a été remis à 37 infirmières et le personnel de l'Ecole a fourni 8509 jours de service militaire, alors que le secrétariat, sous la direction de Mme le Dr. Lee-man, continue son activité si nécessaire pour l'amélioration du statut des gardes-malades. Douze élèves de l'Ecole de jardinage de Niederlenz ont obtenu le diplôme fédéral; mais malheureusement des soucis financiers pèsent sur cette école, comme sur l'Ecole ménagère de Lenzbourg. En effet, cette dernière institution, à l'époque lointaine de la présidence de Mme Villiger-Keller, avait été conçue comme une école pour domestiques, puis transformée, quand les temps changèrent, en une école d'apprentissage ménager, à laquelle maintenaient les élèves font défaut, si bien qu'après avoir fourni une œuvre de pionnière, elle est fortement concurrencée,

partout dans ce même canton d'Argovie, où l'enseignement ménager est obligatoire, par d'autres établissements. C'est pourquoi, et après le rapport de Mme Roth-Rothpletz, Mme Mercier demanda à l'Assemblée de voter des pleins pouvoirs au Comité Central pour la vente éventuelle du domaine: une discussion très nourrie s'ensuivit au cours de laquelle nombre de suggestions et propositions furent formulées pour maintenir l'existence de l'institution. Nous ne saurions partager ce point de vue, estimant que, lorsqu'une œuvre se survit à elle-même, c'est employer inutilement des forces qui seraient nécessaires ailleurs que de vouloir à tout prix la faire continuer à vivre.

Mme Labhardt présenta un fort intéressant rapport sur la Commission de protection de l'enfance, dont le vaste champ d'action couvre un domaine, qui, malheureusement, n'a pas été réglé de façon uniforme par le Code civil de 1912. Actuellement, cinq seulement de nos cantons ont édicté une réglementation sévère en la matière, et le cas récent du Frutigen jette une lumière effrayante sur certains faits. La Commission spéciale de la S.U.P. agit avec beaucoup de prudence dans ses placements, dont 15 ont été effectués au cours du dernier exercice, et surveille de près tous les cas dont elle a à s'occuper; mais, trop souvent l'enfant apprend déjà à l'âge tendre qu'il est né dans des circonstances irrégulières, et que ses parents sont « seulement » des parents d'adoption. (Ce sujet avait été étudié par la Commission des questions sociales de la S. d. N. (Réf.) Puis, Mme Blattner-Amrein rapporta sur la maison de vacances et de repos de Waldstätt, qui a reçu cette année 195 femmes et 151 enfants: les résultats produits par ces vacances, tant sur les mères que sur les petits, sont excellents, et le besoin se fait sérieusement sentir de l'ouverture d'une seconde maison du même genre.

Deux conférences figuraient encore au programme. Le matin, après les rapports que nous

venons de mentionner, Mme Loosli-Usteri (Genève) parla de la situation des enfants en danger moral à travers l'Europe, étudiant du point de vue psychologique l'influence de la guerre sur l'enfance et la jeunesse. Les statistiques évaluent à 90, peut-être même à 100 millions, le nombre de jeunes dont le développement mental et spirituel a dû se faire durant les années de guerre; l'influence néfaste de cette période atroce saute aux yeux. « L'enfant de guerre » est indiscipliné, rusé, méfiant, moralement solitaire et abandonné, égocentrique, faux, imprévoyant — tous défauts dont il a eu besoin pour pouvoir vivre durant cette période de désorganisation de la famille et d'occupation étrangère. Faut-il sacrifier cette génération, comme on l'a souvent dit, désespérant d'en tirer rien de bon? tel n'est pas l'avis de la conférencière, mais qui ne se cache pas la tâche gigantesque qui s'impose ainsi aux éducateurs de la période actuelle s'ils veulent tenter de ramener cette jeunesse sur les chemins de la civilisation.

Enfin, pour terminer l'Assemblée, le Dr. Zbinden (Berne) parla du *Combat spirituel de demain*. Un discours d'inspiration personnelle sur le développement de l'humanité durant les dernières décades, une revue négative des rapports entre les effets de la Révolution française et la situation actuelle, une vue d'ensemble toute spéciale des forces spirituelles qui précipitent le monde dans le chaos, et qui devraient parvenir à l'en sauver... Si intéressant que ce fut de suivre ce penseur original et passionné à travers ses considérations — parfois même contradictoires! — ce fut pourtant un repos d'esprit de revenir au travail plus simple et plus pratique accompli par la Société d'Utilité publique, et qui l'enracine si fortement au sol du pays. C'est ce sentiment final qui inspira les paroles de clôture à l'Assemblée de Mme Mercier, comme le chant en commun de *O mein Heimatland*, par lequel se termina la journée.

(Trad. française).

E. TH.

nie avait lieu dans la salle du Grand Conseil, souhaita, faisant allusion à la pétition des femmes bernoises, que, bientôt, ces dernières considèrent les occupants de cette salle, non pas « d'en haut », mais d'en bas, au milieu d'eux!...

Notre journal tient à se joindre, bien que tardivement, et au nom de toutes ses lectrices romandes, à ces félicitations et à ces vœux, qu'il adresse également à toutes celles que, depuis vingt-cinq ans, il a connues à la direction du *Frauenbund* bernois, et tout spécialement Mme Rosa Neuenchwander, sa vaillante et si capable présidente actuelle, et sa première vice-présidente, qui est aussi sa collègue en journalisme, Mme Debrit-Vogel, rédactrice de la *Berna*, le journal officiel du *Frauenbund*, à laquelle se rattachent des liens d'amitié datant de près de trente ans!

M. F.

est d'autre part une féministe et une suffragette convaincue, et son charmant caractère, sa conscience scrupuleuse, sa soif de prendre contact avec toutes celles dont les problèmes la préoccupent, nous sont garants des qualités qu'elle apportera à remplir ce poste difficile de secrétaire romande du Secrétariat de Zurich. Nous lui souhaitons plein succès dans ses fonctions nouvelles, dont elle a pris possession, il y a juste deux semaines, le 15 juin; et en assurant toutes celles de nos lectrices qui habitent Zurich, ou qui auront l'occasion de se rendre dans cette ville, du plaisir qu'elle aura à les rencontrer, nous rappelons que c'est sur l'activité des Sections II. (Questions sociales et économiques) et III. (Questions politiques et juridiques) que portera sa tâche. L'adresse du Secrétariat est toujours Merkurstrasse 45.

E. Gd.

d'une étude fouillée publiée sur ce sujet dans les colonnes de notre journal par la regrettée Mlle Porret? ne trouveriez-vous pas une de nos jeunes grammaficiennes féministes qui veuille reprendre la question?

Croyez, chère Rédactrice, etc....

H. B. V.



Les Expositions

Les émailleuses à la Foire de Genève.

Effet de la chaleur, ou simple distraction, peu importe la cause de notre erreur. Ce qui est certain c'est que nous l'avons commise, et nous nous en excusons auprès des intéressées, les émailleuses genevoises, comme auprès de nos lectrices.

Dans notre compte rendu de la Foire de Genève, nous nous sommes en effet étonnées de l'abstention de nos émailleuses. Or, il en était tout autrement. Nous avons admiré les objets exposés par l'Association des horlogers et bijoutiers, sans prendre garde à l'unique écriteau (trop modeste!) qui signalait la participation féminine en indiquant le nom des exposantes: Mlle Elisabeth Motru, professeur d'émaillage et peinture sur émail, à l'Ecole des Arts industriels; Mlle Nelly Fournier, Mme Schmidt-Allard, Mlle Nelly Richard, May Mercier. Ces artistes forment un groupe qui expose régulièrement, et avec succès, à la Foire de Bâle (Salon de l'Horlogerie). Encore une fois, nous regrettons vivement de ne pas les avoir nommées en bonne place, mais du moins ce manquement nous fournit l'occasion de mieux souligner l'œuvre de valeur accomplie par celles qui font maintenant partie intégrante des expositions des horlogers et bijoutiers, ceux-ci ayant reconnu de quelle utilité pouvait être l'apport artistique féminin dans le renouvellement de l'émaillage d'art.

Appliqué aux pièces précieuses, le travail sur émail est peut-être le plus minutieux. Nous en voyons la preuve dans les bijoux — bagues, broches, pendentifs, étuis à cigarettiers — aussi bien que dans la composition d'objets de dimension plus importante — coupes, boîtes à cigares, etc., qui furent exposés à la « Foire ». C'est de tout cœur, et en toute sincérité, que nous félicitons le groupe des Emaillageuses genevoises.

R. G.

A travers les Sociétés

L'Association suisse des Infirmières et Infirmiers diplômés...

...a tenu le 11 juin, à Fribourg, sa première assemblée générale sous la présidence experte de Sœur Monika Wuest, et en présence de Lt. Colonel Martz, remplaçant du médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, ainsi que des représentants du Service fédéral de l'Hygiène publique et de la « Veska ».

L'Association suisse des Infirmières est née, il y a six mois, de la fusion de deux grandes associations d'infirmières déjà existantes. Au cours de ses premières assises qui comptaient plus de 250 infirmières libres et confessionnelles ainsi que quelques infirmiers venus de toute la Suisse, différentes modalités d'adaptation ont été discutées, puis l'Assemblée a voté à l'unanimité l'assurance vieillesse obligatoire pour tous ses membres âgés de moins de 30 ans.

Le mérite de la réception locale, en tous points parfaite, revient à Mme Hertig, présidente de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'infirmières de Fribourg.

Les débats ont été agréablement interrompus par un banquet au cours duquel un charmant chœur de jeunes filles s'est fait entendre, et qui a été honoré de la présence de M. Piller, président du Conseil d'Etat de Fribourg, ainsi que par les représentants de la Municipalité et de la Croix-Rouge de Fribourg.

La journée s'est terminée par une collation offerte par les hôpitaux de Fribourg dans les très beaux locaux de l'Université. Elle a été immédiatement suivie par une causerie de Mlle Y. Hentsch (Genève) de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, causerie faite avec l'autorité et la compétence que nous lui connaissons. Elle a été d'une grande élévation de pensées et a bien souligné la haute valeur morale de la profession d'infirmière.

FINIDOL

COMBAT L'ARTHRITISME ET LE RHUMATISME

sous toutes les formes, sciatique, goutte, névrite, lumbago, courbature, névralgies, migraine, insomnie, nervosisme. L'éliminateur par excellence de l'acide urique et des déchets organiques. — FINIDOL calme les nerfs, procure un bon sommeil, facilite la digestion.

Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

à adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



Une nomination au secrétariat féminin suisse de Zurich

Une annonce parue, il y a quelque temps dans un de nos précédents numéros, avait déjà informé nos lectrices du départ de ce poste du Secrétariat féminin suisse, qu'elle a occupé avec tant d'ardeur et de capacités, de Mme Schaefer-Robert (Neuchâtel) avocate: décidément surchargée de travail par sa tâche nouvelle doublant une lourde tâche familiale, Mme Schaefer s'est vue obligée de donner sa démission, après une année de travail pour nos Sociétés féminines. Ce n'est pas sans un vif regret que nous l'avons vu partir, et tenons à lui dire ici notre reconnaissance pour le travail d'inspiration si nettement féministe et suffragiste qu'elle a accompli, pour la rapidité avec laquelle elle s'était mise au courant des travaux, des besoins, et des désirs souvent variés de la bonne trentaine de Sociétés qui ont adhéré au Secrétariat: quelques-unes de ses initiatives, notamment, ont été des plus heureuses, comme par exemple celle de ces articles mensuels à la presse sur des questions d'actualité féministe, toujours si documentés, et inspirés de considérations si justes. Nos lectrices qui en ont lu plusieurs dans nos colonnes sous les initiales R. S. ont pu les apprécier à leur juste valeur.

La mise au concours du remplacement de Mme Schaefer a suscité de nouveau plusieurs candidatures intéressantes parmi nos jeunes universitaires romandes, et nous pensons que le choix du Comité de direction a été extrêmement heureux en se portant sur Mlle Denise Lecoultré (Genève), licenciée en sciences sociales. Mlle Lecoultré, qui a fait preuve d'une belle vaillance en menant de front ses études à l'Université de Genève avec son travail à l'Administration des P. T. T., a, en outre, suivi des cours à l'Ecole Sociale de Zurich, puis travaillé avec cœur et compréhension dans un camp de réfugiés à Territet. Peut-être de ce fait surtout préparée au travail social, elle



Correspondance

Féminisme grammatical

Chère Rédactrice,

Dans l'un de ses précédents numéros, l'hebdomadaire *Servir* répondait par une négative catégorique à un de ses lecteurs qui aurait voulu employer le terme de *peintresse*: « aujourd'hui, écrit M. Ch. Guyot, pas d'hésitation possible, l'usage courant a accredité *femme peintre* ». Je veux bien, mais pourquoi? sur quoi se base cet usage? Et quelques lignes plus loin, le même M. Guyot déclare préférer de beaucoup *factrice à femme facteur*, ce qui me surprend, non pas que j'aie un motif de préférence pour un de ces termes plutôt que pour l'autre, mais j'aurais une règle générale, et non pas des cas qui changent avec chaque profession féminine, comme si le hasard seul les désignait à titre temporaire, en attendant qu'elles disparaissent! On pourrait aussi, suggère encore l'auteur de l'article cité, dire *factesse*, comme on dit *portesse*, la termination féminine en *trice* paraissant à la fois insolite et pédante: pour mon compte, je trouve ce dernier terme fort peu esthétique, quoique l'on soit accoutumé depuis longtemps à *vendesse, masseuse, coiffeuse et tette quante*, et plus récemment à *chauffesse*...

Mais ne ressort-il pas de tout ceci que l'anarchie la plus complète règne dans la grammaire quand elle vient à toucher au féminin de certains noms? et ne serait-il pas intéressant — non pas d'établir une règle, je n'en demande pas tant! mais d'examiner la cause et l'origine de certains de ces féminins que les circonstances nous imposent par hasard? Je me souviens